



LETTRE DU RELAIS

AVRIL 2025

À VOS AGENDAS

Jeux et rencontres

Attention quelques changements pour les jeux et rencontres

Les jeux et rencontres se dérouleront désormais le **vendredi matin** pour Pruillé.

Deux dates sont échangées pour les groupes 1 et 2 de St Georges du Bois.

CHAUFOUR

Salle Communale 9h45 à 11h45

Jeudi 22 mai

Jeudi 19 juin

PRUILLE

Maison de la petite enfance 9h30 - 11h30

Vendredi 16 mai

Vendredi 20 juin

TRANGE

Salle Gaston Langevin 9h30 - 11h30

Mardi 13 mai

Mardi 10 juin

FAY

Salle multifonction 9h45 - 11h45

Mardi 6 mai

Mardi 3 juin

Mardi 24 juin

ST GEORGES

Salle de l'Accueil périscolaire 9h30- 11h30

Groupe 1

Mardi 27 mai

Jeudi 12 juin

Groupe 2

Jeudi 15 mai

Jeudi 5 juin

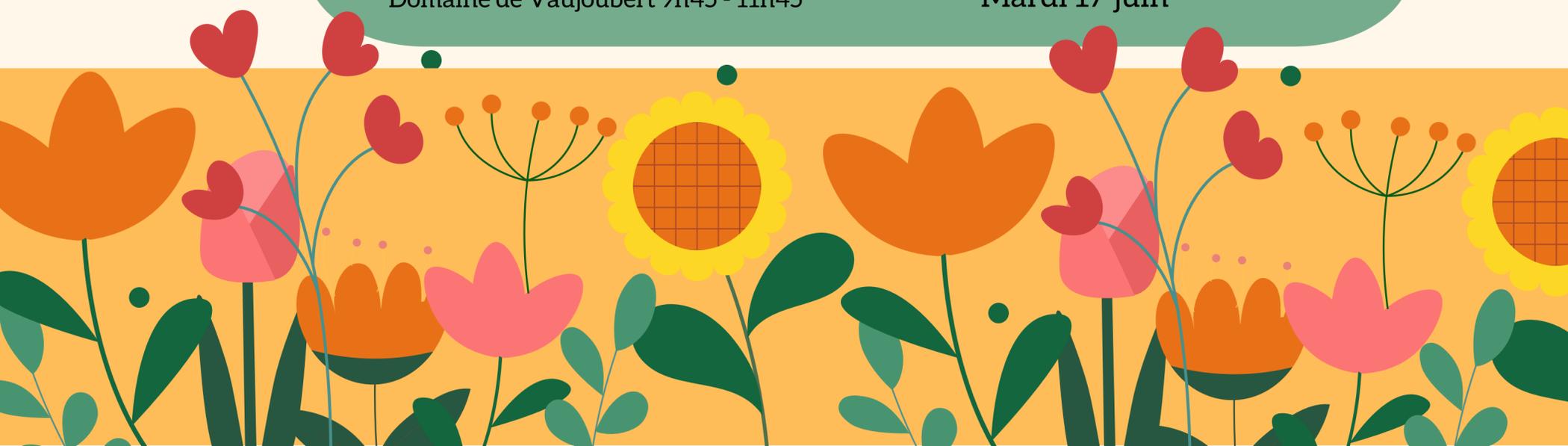
Jeudi 26 juin

ROUILLON

Domaine de Vaujoubert 9h45 - 11h45

Mardi 20 mai

Mardi 17 juin



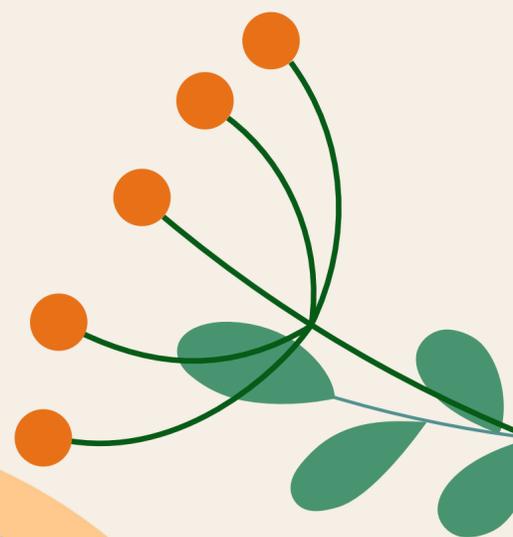
RETOUR SUR la semaine de la petite enfance

Une belle journée à la campagne pour une soixantaine d'enfants qui ont eu la chance de visiter la ferme de Mme Yvon, à Fay. Cette sortie pédagogique a permis aux plus jeunes de découvrir les animaux de la ferme : poules, vaches, chèvres, cochons... émerveillement garanti !

Pour les plus grands, la visite a été l'occasion d'en apprendre davantage sur le métier d'agriculteur, les différentes étapes de la production agricole, et l'importance de la ferme dans notre alimentation. Grâce aux explications passionnées de Mme Yvon, tous sont repartis avec de nouvelles connaissances et de beaux souvenirs.



🌿 Balade sur le sentier botanique 🌿
Une belle sortie nature a réuni les assistantes maternelles de Rouillon et Pruilé, les professionnelles du multi-accueil, ainsi que les enfants pour une promenade sur le sentier botanique.
Au programme : découverte des plantes, écoute des sons de la nature, Une belle occasion d'éveiller les sens, d'encourager l'autonomie des petits marcheurs et de passer un bon moment ensemble.



NEW

À compter du 1^{er} avril 2025

Le salaire horaire minimum conventionnel applicable évolue.

Cette modification entraîne une revalorisation du montant horaire minimum :

- pour les assistants maternels :

3,64 € brut, soit 2,85 € net de l'heure

Déduction d'absence sur le fichier du Relais

Pour déduire une journée entière : Utiliser l'onglet déduction d'absence <=46 semaines

Pour déduire quelques heures dans la journée: Utiliser l'onglet déduction d'absence 52 semaines (info Fepem)

Réforme du CMG

La réforme du Complément de libre choix du mode de garde (CMG), prévue pour 2025, vise à mieux soutenir les familles.

Elle prévoit:

- l'extension de l'aide aux enfants de 6 à 12 ans pour les familles monoparentales,
- le partage du CMG en cas de garde alternée selon le temps de garde effectif,
- une révision du barème pour réduire le reste à charge des familles, notamment pour les assistantes maternelles.

Ces mesures entreront en vigueur entre septembre et décembre 2025.

A partir du 28 avril, Julie Rey remplacera Claire Dézafit

Comme vous le savez, Claire s'apprête à partir vers de nouveaux horizons.

elle sera prochainement remplacée par Julie qui vous accompagnera avec la même implication et restera disponible pour répondre à vos questions.



"Avant de quitter le Relais Petite Enfance, je tenais à vous adresser un message tout particulier.

Accompagner votre quotidien, vous rencontrer, vous écouter, vous soutenir dans vos questionnements et valoriser votre profession a été pour moi une mission pleine de sens. Je me suis enrichie des ateliers, des moments passés avec les enfants que vous accueillez. Merci encore pour votre accueil toujours chaleureux, votre bonne humeur constante.

Merci aussi pour votre confiance, votre métier demande beaucoup, vous jouez un rôle essentiel dans le développement et le bien-être des tout-petits, et je suis heureuse d'avoir pu, modestement, contribuer à vous accompagner dans cette belle mission.

N'oubliez pas de libérer les petits pieds ! De laisser explorer et toucher les petites mains ! Et de toujours raconter, chuchoter et chanter aux petites oreilles !

Je vous souhaite le meilleur pour la suite, tant sur le plan professionnel que personnel."

Claire

